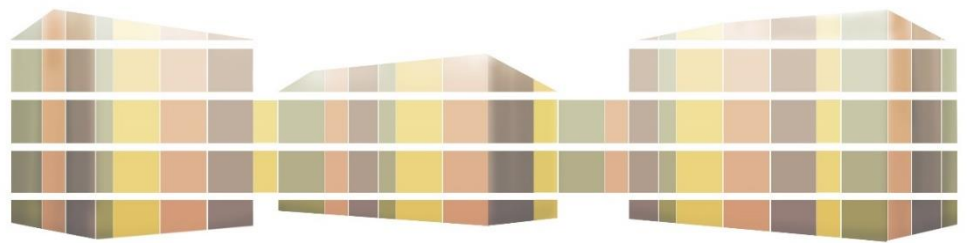


**REHABILITATION, DEMOLITION, CHANGEMENT D'USAGE  
NPNRU MESNILS PASTEUR, DOLE**



**DOSSIER DE DEMANDE DE  
DEROGATION DE DESTRUCTION DE  
NIDS ET GITES**



# Table des matières

1. Contexte .....	3
1.1. Nature et nécessité des travaux.....	3
1.2. Calendrier prévisionnel d'exécution.....	6
2. Modalités d'intervention.....	6
3. Modalités d'intervention.....	7
4. Suivis du projet .....	8



# 1. Contexte

Grand Dole Habitat a lancé un projet de rénovation urbain au niveau du quartier des Mesnils Pasteurs à Dole dans le but d'améliorer le confort thermique des habitants du quartier.

## 1.1. Nature et nécessité des travaux

Le quartier des Mesnils Pasteur situé au Sud-Ouest de Dole doit rénover 26 bâtiments d'habitation pour l'isolation dont 11 situés sur le secteur Descartes et 15 sur le secteur Grands Champs. S'ajoute à cela les bâtiments 104 et 103 sur le secteur Descartes qui seront démolis. Ces derniers sont vétustes, leur rénovation est donc **d'intérêt public pour la santé et le confort thermique des habitants**.

Cependant, le quartier est fréquenté par une belle population d'hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*) lors de la reproduction de l'espèce. Des nids sont notamment présents au niveau des encadrements de fenêtres et en bordure de toit. S'ajoute à cela, la nidification de martinet noir (*Apus apus*) dans les anfractuosités des bâtiments. Ces espèces sont protégées d'après l'article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, il est interdit notamment : « la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des oeufs et des nids » sur tout le territoire et en tout temps.

La rénovation extérieure de ces bâtiments va donc engendrer un impact direct sur les nids d'hirondelles et de Martinet noir et le démontage des nids ne pourra pas être évité. Cependant, **aucune autre solution n'est satisfaisante pour une telle rénovation**.

Les déclarations préalables des travaux ont été validés le 15 mai 2023 par la mairie de Dole. Les permis de déconstruire des bâtiments 103 et 104 ont été validés le 22 mai 2023 également.

Grand Dole Habitat a fait appel à l'association Dole Environnement pour l'accompagner dans cette démarche.

L'association a réalisé en aout 2021 un inventaire du nombre de nids naturels existants et accompagne l'entreprise dans les mesures ERC lors de la réalisation des travaux.

L'association est réintervenue à la demande de l'entreprise générale le 1<sup>er</sup> juin 2023 pour refaire un inventaire permettant d'avoir une vision plus précise avant le démarrage des travaux prévu courant septembre 2023.

## Carte de localisation des bâtiments et nomenclature

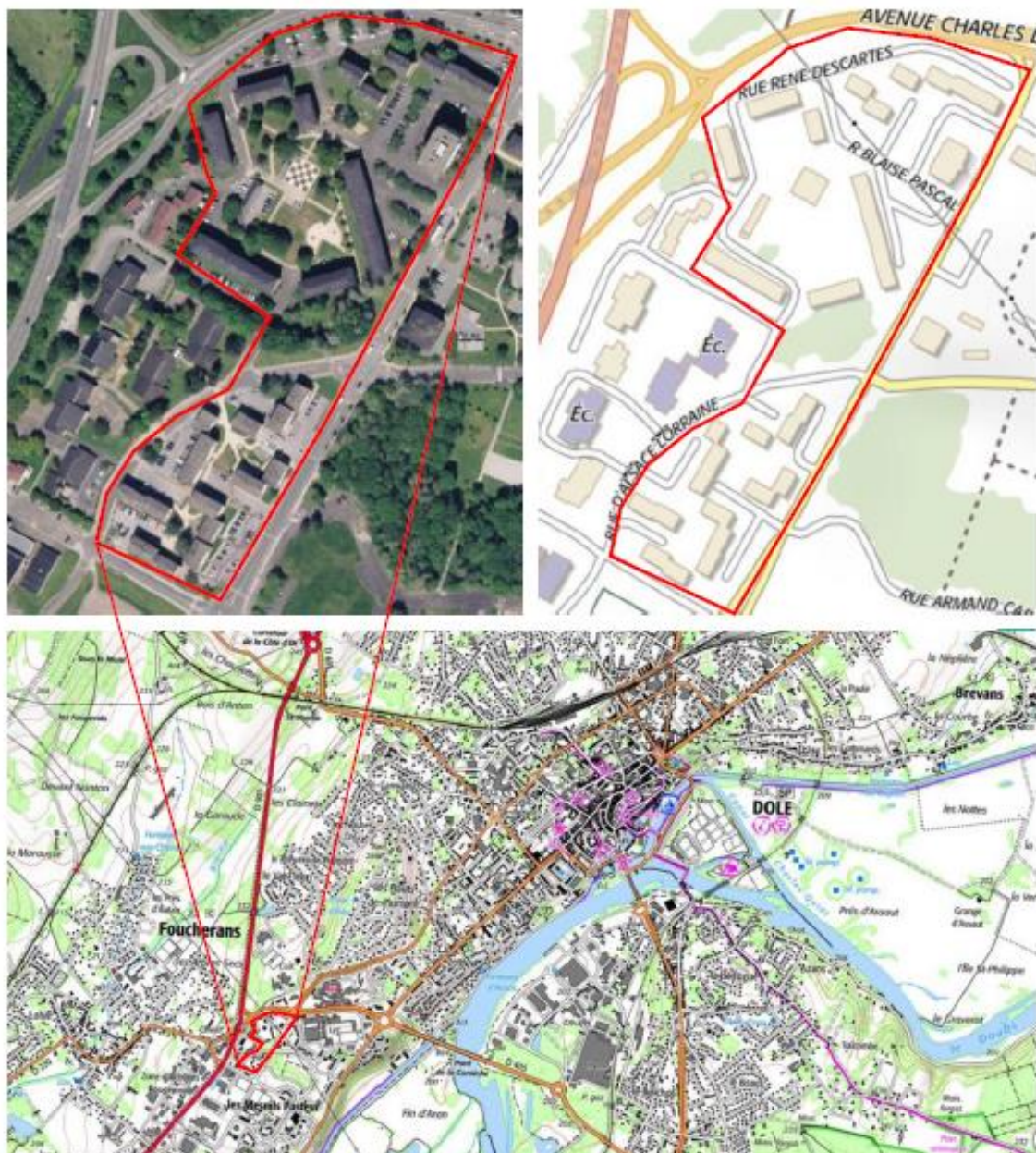
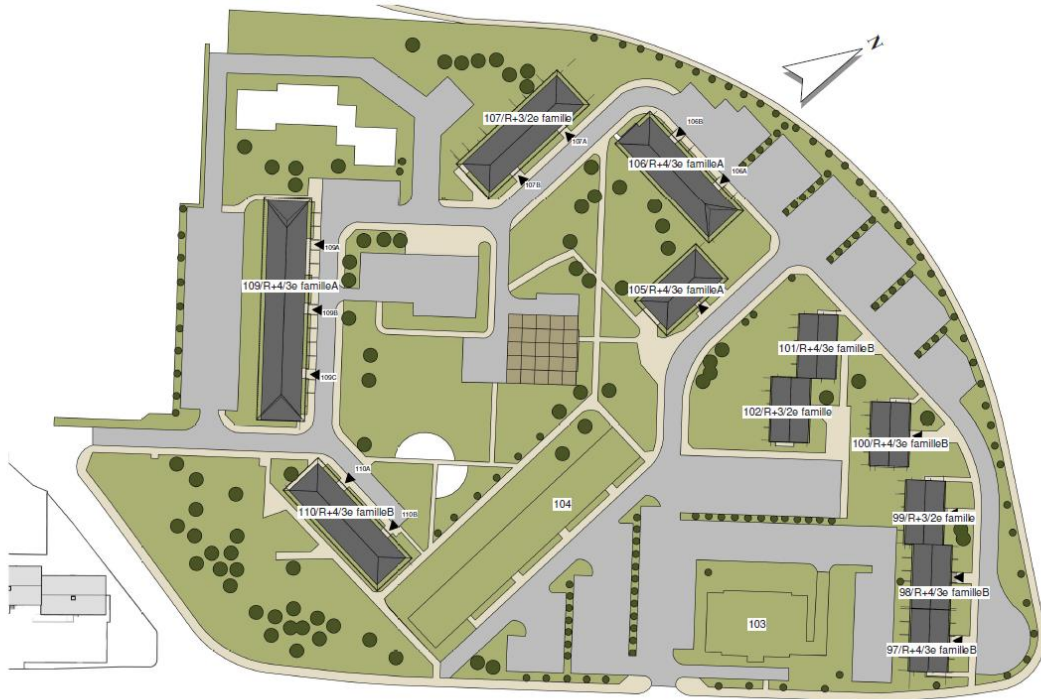


Figure 1 : Localisation du secteur à rénover au sein de Dole (39 (Source : géoportail)



REHABILITATION, DEMOLITION, CHANGEMENT D'USAGE  
NPNRU MENILS PASTEUR, DOLE

### Descartes - Plan masse

Groupement C3B - 17/05/2023

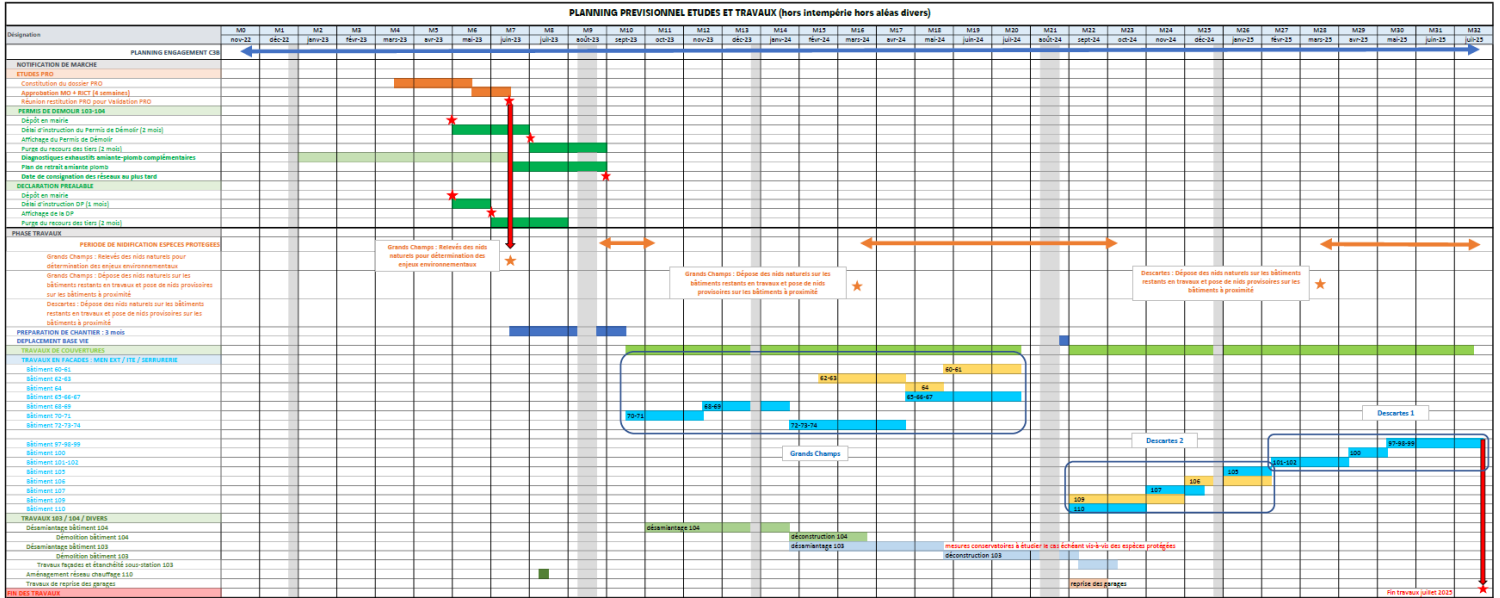


REHABILITATION, DEMOLITION, CHANGEMENT D'USAGE  
NPNRU MENILS PASTEUR, DOLE

### Grands Champs - Plan masse

Groupement C3B - 17/05/2023

## 1.2. Calendrier prévisionnel d'exécution



## 2. Modalités d'intervention

Un repérage des façades présentant des nids d'hirondelles a été réalisé le 1<sup>er</sup> Juin 2023 en compagnie de Dole Environnement. Nous pouvons observer que certaines façades ne présentent pas de « nid ».



Entre Octobre 2023 et Mars 2024, la société C3B prévoit, si l'autorisation lui en est donnée de

- Démontez les nids actuellement présents ;
- de poser le nombre équivalent en nids artificiels + 30% sur les façades ayant fait l'objet de travaux terminés.

Pour la mi-mars 2024, C3B prévoit la pose de filets au droit des zones présentant des interstices permettant aux oiseaux de réaliser des nids afin d'éviter l'installation des oiseaux au retour du printemps.

C3B réalisera à l'été 2024 un nouveau repérage des nids d'oiseaux sur les bâtiments situés dans le quartier Descartes 1 et 2 et nous réaliserons le même phasage travaux.

### 3. Modalités d'intervention

Hirondelles de fenêtres

Localisation :

	Bâtiments	Nombre de nids artificiels			
		Nord-ouest	Nord-est	Sud-est	Sud-ouest
Secteur Grands champs	60	0	0	7	0
	61	2	0	19	0
	62	2	0	1	0
	63	0	5	0	0
	64	0	10	2	0
	65	1	0	0	0
	66	14	0	0	0
	67	4	0	4	0
	68	0	10	2	0
	69	0	9	0	0
	70	0	23	0	0
	71	0	9	0	0
	72	0	0	18	4
	73	0	0	9	0
	74	0	5	0	0
<b>Total</b>		23	71	62	4

Martinets noirs :

Localisation :

Martinet noir	Bâtiments	Nombre de nids artificiels à prévoir	
Secteur Grands Champs	61	2	Façade SE
	67	2	Façade NO
Secteur Descartes	97	2	Façade NE
	102	2	Façade SO
	105	4	Façade SE
	106	2	Façade NO
		14	

Faucons crécerelles :

*Localisation :*

Faucon crécerelle	Bâtiments	Nombre de nids artificiels à prévoir	
Secteur Grands Champs	68	1	Façade SE
Secteur Descartes	109	1	Façade NO
		2	

Chauve-souris :

*Localisation :*

Chauve-souris	Bâtiments	Nombre de gîtes artificiels à prévoir	
Secteur Grands Champs	64	1	Façade SO
	99	1	Façade SO
Secteur Descartes	105	1	Façade NE
	110	1	Façade NE
		4	

Ces quantitatifs seront adaptés en fonction du nombre repérées réellement sur site.

L'implantation des nids artificiels sur chaque bâtiment sera définie conjointement avec Dole Environnement et Grand Dole Habitat. Le but étant que les colonies conservent une cohérence géographique par rapport à leur aire d'occupation actuelle.

Le calendrier établi respectera le cycle de vie des oiseaux, les premières phases d'installation de nids s'opérant avant la prochaine saison de reproduction.

## 4. Suivis du projet

Un suivi sur 3 ans sera réalisé par Dole Environnement missionné par Grand Dole Habitat afin de réaliser un suivi de la reproduction précisant le taux d'occupation des nids artificiels et la présence de nids naturels construits sur le bâtiment existant ou sur les constructions existantes les plus proches.

Les comptes rendus annuels seront transmis par Grand Dole Habitat afin que la DREAL dispose des résultats des mesures mises en place.